
RETROUVER LE PLAISIR DE LIRE AVEC ANNOTATIONS

André BOUGAÏEFF¹
Université du Québec à Trois-Rivières

ANTI-LECTURE EN CLASSE DE FRANÇAIS

Le système informatique d'aide à la lecture que nous présentons ici se veut une solution au problème lancinant de l'absence d'intérêt des étudiants pour la lecture, dès que celle-ci n'est plus un exercice noté dans le cadre d'un cours.

Une étude menée par Romney, Romney et Menzies (1994) est très révélatrice à cet égard. Celle-ci montre en effet clairement que les 2/3 du groupe de 127 élèves de 5^e année d'immersion analysés dans cette enquête ne lisent rien par plaisir en français en dehors de l'école. Les auteurs insistent avec raison sur le fait qu'un lecteur qui lit beaucoup le fait par plaisir et non par obligation, et qu'il est donc important de trouver les moyens d'inculquer le goût de la lecture, d'une lecture volontaire, non obligée.

Nous avons nous-même effectué de nombreuses observations dans nos activités d'enseignement qui corroborent entièrement les conclusions auxquelles sont parvenus les auteurs cités ci-dessus.

En quoi consiste au juste l'acte de lecture dans la réalité scolaire? L'étudiant est installé à sa table, l'ouvrage devant lui. S'il est consciencieux, il a pris soin d'installer près de lui un dictionnaire et parfois aussi une grammaire. Déjà, à ce stade-ci, le plaisir de la lecture se trouve réduit à l'aspect « exercice de français » par l'appareillage imprimé environnant, marque de son insécurité.

Ensuite commence la lecture. Après lecture de quelques phrases, l'étudiant trouve un mot ou une expression qu'il ne connaît pas. Il en cherche consciencieusement le sens dans le dictionnaire mais découvre d'un seul coup tous les sens du mot en question, et pas forcément le sens en contexte qu'il recherche. Le fil de sa lecture se trouve alors interrompu par la recherche du renseignement lexicographique.

1

http://www.andre_bougaieff@uqtr.ca/

Retour à la lecture, avec une traduction dont il n'est pas toujours certain. La lecture se poursuit ainsi d'un mot difficile à l'autre, dans une sorte d'insécurité sémantique grandissante où l'étudiant n'est jamais vraiment sûr de ce qu'il a trouvé. À la suite d'une série de « lectures » où l'élan premier s'est trouvé constamment brisé par le recours obligé au dictionnaire, le lecteur perd la motivation première de la lecture, qui est de pénétrer dans le cœur de l'histoire et de participer véritablement à la narration. Les étudiants nous ont souvent fait remarquer qu'ils lisaient bien les textes que leurs professeurs leur assignaient, mais qu'ils le faisaient fréquemment en diagonale pour retenir l'essentiel de l'histoire, sans toujours se soucier du sens exact des mots en contexte, leur but inavoué étant de parvenir à la fin du récit le plus rapidement possible.

On pourrait alors dire que le lecteur, loin de participer à sa lecture, se trouve en fait dans une situation d'« anti-lecture » où le plaisir de lire, base même de la motivation de la lecture, se trouve rapidement évacué. En dehors des exercices de lecture obligatoires recommandés par l'enseignant dans le cadre du cours, l'étudiant n'est pas souvent porté à aborder un texte pour le simple plaisir de connaître une œuvre ou un auteur. Nos étudiants ont maintes fois confirmé cette observation quand nous les avons interrogés sur le sujet.

Cherchant donc une solution au problème de l'anti-lecture, nous avons opté pour la solution informatique.

DÉVELOPPEMENT D'ANNOTATIONS

Notre principe est que, pour aimer lire en français, l'étudiant doit pouvoir pénétrer facilement dans un récit, avec un minimum d'interférence des dictionnaires et des grammaires. Les outils informatiques actuels permettent ce type de lecture, qui n'était pas encore possible pour Internet il y a quelques années.

Le projet ayant pris naissance en 1995, nous sommes passé par plusieurs étapes avant de parvenir à l'édition définitive présentée dans le cadre de ce colloque.

Dans une première étape, nous avons créé un site internet où nous avons opté pour le système *Hypercard* de Macintosh. Notre population étudiante étant d'origine linguistique variée, nous avons fait traduire deux textes, le conte québécois *La Chasse-galerie* et la nouvelle de Guy de Maupassant *Les Bijoux* en anglais, espagnol, portugais cela pour répondre

aux besoins des étudiants canadiens et nord-américains, ainsi qu'aux besoins des étudiants mexicains et brésiliens inscrits à nos cours.

L'étape Macintosh a été abandonnée, suivie d'une reprogrammation pour PC en langage *Javascript*, avec mise des données dans une base de données *Oracle*, pour un traitement efficace et rapide de la recherche des mots. Le site internet, qui a pour titre « Easy French Literature », se présente maintenant par une page d'accueil dépouillée pour permettre un téléchargement rapide. Celui-ci sera accessible aux plates-formes PC ou Macintosh. Nous avons intitulé notre système *Annotations*.

Dans cette deuxième étape, nous avons dû nous restreindre à ne faire traduire les textes qu'en anglais, grâce à une série de subventions de développement de notre université. Les textes ne sont traduits qu'en anglais, de manière à réduire les coûts de traduction et constituer une bibliothèque suffisamment riche pour les locuteurs d'une langue donnée.

C'est ainsi que nous avons fait traduire, par des étudiants spécialisés de notre programme de traduction, les textes suivants :

La Mule du pape d'Alphonse Daudet (au complet)

L'Élixir du père Gaucher d'Alphonse Daudet (au complet)

Le Tour du monde en quatre-vingts jours de Jules Verne (premier chapitre)

Vingt mille lieues sous les mers de Jules Verne (premier chapitre)

Sans famille d'Hector Malot (premier chapitre)

J'Accuse... ! d'Émile Zola (au complet)

Cendrillon de Charles Perrault (au complet)

La Belle au bois dormant de Charles Perrault (au complet)

La Chasse-galerie de Claude Aubry (au complet)

Les Bijoux de Guy de Maupassant (au complet)

Nous avons voulu donner un choix varié pour un début de base de données de manière à couvrir le récit de type scientifique (Jules Verne), la description sociale (Hector Malot), le petit récit de type historique (Alphonse Daudet), le conte de fées (Charles Perrault), le récit polémique (Émile Zola), la légende (Claude Aubry).

La lecture s'effectue de la façon suivante : l'étudiant lit le texte français à l'écran, subdivisé en deux parties. Le texte lu se trouve dans la partie supérieure de l'écran. Lorsque le lecteur trouve un mot inconnu, il passe la

souris sur le mot pour en faire apparaître la traduction dans la moitié inférieure de l'écran. De la sorte, non seulement l'étudiant ne doit pas interrompre sa lecture pour consulter un dictionnaire mais de plus, la recherche de la traduction ne lui demande qu'un effort minimum. Il ne se trouve pratiquement pas distrait de sa lecture et ne perd pas le fil du récit.

Nous avons sciemment choisi de n'accompagner le texte d'aucun exercice ni d'aucun commentaire additionnel pour rester le plus près possible d'une « lecture totale ». Toutefois, dans la première étape Macintosh, nous n'avons pu nous empêcher d'ajouter quelques commentaires grammaticaux ou culturels pour certains mots. Mais, à l'usage, il s'est révélé que même les commentaires minimaux avaient tendance à constituer un obstacle à une lecture « transparente » et devenaient les éléments de distraction que nous voulions précisément éviter. L'ajout de ces commentaires s'est fait surtout par un réflexe pédagogique de professeur, réflexe où l'on ne peut concevoir une lecture scolaire sans y voir immédiatement l'occasion d'en faire aussi un exercice de français. Nous sommes de plus en plus convaincu que la vraie lecture, celle qui est faite pour procurer un réel plaisir, ne doit pas s'appuyer sur un arrière-plan d'exercices et de questions de compréhension du texte. Dans ce dernier cas, l'étudiant n'est plus « étudiant », il devient « lecteur ».

Les étudiants auprès desquels nous avons testé une telle lecture se sont dits extrêmement satisfaits de cette façon de procéder et ont voulu que nous développions une bibliothèque comportant un plus grand nombre de textes. Le « plaisir de lire » avait fait son effet et les lecteurs ont été intéressés à connaître d'autres textes de langue française.

TRANSPOSITION PLUTÔT QUE TRADUCTION

Pour conserver l'intérêt de la lecture, nous tâchons, dans la mesure du possible, de faire traduire des textes courts, au complet. Nous estimons qu'un lecteur appréciera d'autant mieux un texte que celui-ci a un début et une fin, contrairement aux lectures scolaires qui ne donnent la plupart du temps que des extraits. Si un texte est trop long (comme ceux de Jules Verne, par exemple), nous choisissons un moment significatif, comme le premier chapitre, où le nœud de l'histoire est mis en place.

La traduction des deux premiers textes, *La Chasse-galerie* et *Les Bijoux*, n'a porté que sur les mots les plus importants. Nous n'avions pas voulu traduire systématiquement les mots grammaticaux, pensant que la

lecture ne devrait s'adresser qu'aux étudiants des niveaux intermédiaires ou même avancés.

Mais, à l'usage, il est apparu que des étudiants quasi débutants se sont montrés intéressés par la possibilité de prendre connaissance d'un texte de littérature française grâce à l'aide du système informatique. C'est la raison pour laquelle, pour la version définitive du site internet, nous avons décidé de faire traduire systématiquement tous les mots du texte, de manière à répondre aux besoins de ces nouveaux lecteurs, et ainsi pour nous éviter d'avoir constamment à choisir entre les mots à traduire et les mots à laisser de côté.

Nous avons aussi décidé de réduire la traduction au minimum. Comme on pourra le voir dans l'exemple donné ci-dessous, les mots traduits ne comportent aucune indication de catégorie, genre, nombre, conjugaison verbale. Et cela est fait à dessein. On sous-estime toujours le pouvoir distracteur de toutes les petites remarques grammaticales qui accompagnent généralement un texte scolaire. Le seul endroit où nous avons dérogé à notre règle est la notice biographique de l'auteur.

« VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

Jules Verne

PREMIÈRE PARTIE

Un écueil fuyant

L'année 1866 fut marquée par un événement bizarre, un phénomène inexplicable et inexplicable que personne n'a sans doute oublié. »

Vingt mille lieues sous les mers = Twenty Thousand Leagues under the Sea

Jules Verne = A French author who lived from 1828 until 1905. Although he began to study law, he soon turned to the theater and literature. During his numerous visits to the Bibliothèque Nationale in Paris he was fascinated by the many new scientific discoveries of his century and the possibilities they held for the future. In 1863 the success of his first book, *Five Weeks in a Balloon*, made him famous. He continued to write many other popular science fiction novels such as *Around the World in Eighty Days* and *Voyage to the Center of the Earth*.

Première partie = First part

un écueil fuyant = a run away reef

L' = the

année = year
1866 = 1866
fut marquée = was marked
par = by
un = an
événement = occurrence
bizarre = strange
un = a
phénomène = phenomenon
inexpliqué = unexplained
et = and
inexplicable = inexplicable
que = that
personne = no one
n'a... oublié = has forgotten
sans doute = surely

La « traduction » que nous évoquons depuis le début de notre article est en fait une « pseudo-traduction » – on pourrait nommer cela une transposition – où chaque mot se trouve traduit individuellement, sans qu'il soit tenu compte de la structure syntaxique. En effet, notre but n'est pas de produire un texte traduit au complet, mais seulement de fournir une aide rapide et exacte en contexte dans la langue du lecteur de manière à donner à ce dernier un accès aisé au texte original. C'est au lecteur de procéder à un rétablissement syntaxique au moment de sa lecture. En général ce rétablissement syntaxique se fait très bien, sans que la cadence de lecture n'en soit affectée, comme dans l'exemple suivant, tiré de *Cendrillon*, où le complément nominal avec préposition « de » se trouve postposé au nom en français, alors qu'il est antéposé en anglais :

Elle = She (the stepmother)
la = her (the young stepdaughter)
chargea des = made (her) work at (charger de)
plus viles = meanest, lowliest
occupations = tasks
de la maison = household

Il arrive que des mots du français ne doivent pas être traduits en anglais, dans ce cas on indique tout simplement « not translated in English », comme dans l'exemple suivant :

(Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*)

« ... la structure de l'objet ou de l'être en question... »

la = the
 structure = shape
 de = of
 l' = the
 objet = object
 ou = or
 de = (not translated in English)
 l' = the
 être = creature
 en question = in question

Il arrive aussi que nous soyons obligé de grouper des mots qui doivent être traités comme une unité syntaxique. Dans ce cas, le groupe de mots est présenté groupé pour la traduction :

(Charles Perrault, *Cendrillon*)

« ... qui étaient si fâchés de n'avoir point d'enfants... »

qui = who
 étaient = were (être)
 si = so
 fâchés = upset
 de n'avoir point d' = not to have
 enfants = children

Nous continuerons à résoudre les problèmes posés par une telle transposition à mesure qu'ils se présenteront, tout en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit pas ici de fournir une traduction intégrale – ces traductions existent déjà – mais bien au contraire d'inciter l'étudiant à poursuivre la lecture du texte original en français grâce à un outil qui l'éloigne de la traduction intégrale.

LE FORMAT DE LECTURE D'ANNOTATIONS

Le modèle défini est le suivant. Après une page d'accueil, où est brièvement présenté le fonctionnement du site, la page de lecture est divisée en deux parties. La partie supérieure comporte le texte, d'une dizaine de lignes de long, la partie inférieure, où se présentent les traductions, est vide. La dimension de ces deux espaces de lecture est modifiable.

Chaque mot traduit se trouve isolé de manière à éviter de créer chez l'étudiant la tentation du défilement vertical des traductions, qui représente une sorte de « lecture intégrale » par défaut. Nous avons déjà noté ce comportement chez certains étudiants dans notre première version Macintosh, où la liste des mots traduits apparaissait au complet dans certaines fenêtres et permettait aux étudiants de suivre verticalement le texte en anglais tout en s'accommodant du caractère chaotique de la syntaxe.

Chaque texte se trouve subdivisé en une série de paragraphes de dix lignes de manière à conserver un espace pour la traduction et à alléger visuellement la lecture. Des numéros de pages en hyperliens permettent de passer facilement d'une page à l'autre. Le caractère dépouillé du fonctionnement est voulu, pour mettre l'étudiant en situation de lecture non agressive de manière à le faire entrer le plus possible dans son texte. Une fois la lecture terminée, le lecteur quitte simplement le système.

Le texte est entré dans *Annotations* par le professeur. Ce dernier doit préparer le texte au préalable, dans son programme de traitement de texte, en ajoutant des codes simples permettant de distinguer les mots annotés des annotations. C'est l'opération de base, la plus longue, qui dépend de la longueur du texte, du nombre de mots annotés et de la longueur des annotations. Mais elle n'est jamais difficile à exécuter.

Sachant que les procédures d'entrée des données s'adressent à des professeurs de français, en général non spécialistes des manipulations informatiques, nous avons pris soin de mettre à leur disposition, dans *Annotations*, une série d'écrans d'aide leur permettant de travailler le texte et les annotations dans toutes leurs dimensions pour les saisir aisément. Le professeur utilise la simple procédure copier-coller à partir du traitement de texte pour le transfert dans le système. En fait, une fois le texte écrit dans le traitement de texte, l'essentiel du travail est accompli. La saisie des données par *Annotations* se fait ensuite de façon très rapide.

Le professeur a le choix de n'annoter que les mots qui l'intéressent, et de passer par-dessus les autres. Cela donne une grande liberté de manœuvre dans le choix du lieu des annotations.

Il est également possible, pour le professeur, d'ajouter la dimension sonore à son texte, telle que l'on peut l'entendre dans notre site. Il lui suffit de procéder à des enregistrements des textes et de les faire numériser sous forme de *fichier.wav*, pour ensuite les transformer en petits *fichiers.rm*, lisibles sous *Real Audio*. Les adresses de renvoi pour les hyperliens des fichiers sont prévues dans *Annotations*. C'est la procédure que nous avons suivie, avec l'aide du personnel technique du Service de l'audiovisuel de notre université. Les textes ont été lus soit par des lecteurs professionnels, soit par nous-même.

UNE BANQUE DE TEXTES INTERINSTITUTIONNELLE

Grâce à sa souplesse d'utilisation, *Annotations* peut servir aussi à des professeurs d'autres langues qui désireraient faire lire facilement des textes à leurs propres étudiants. Ce serait par exemple un professeur d'espagnol, d'anglais ou d'allemand qui voudrait faire connaître les œuvres littéraires de sa langue à des étudiants d'une autre langue. Nous n'avons pas encore examiné le cas des systèmes écrits à base non latine, comme le cyrillique russe, les caractères arabes, les kanjis japonais ou l'hébreu, mais nous avons l'intention, dans une étape ultérieure, d'inclure l'utilisation de ces écritures dans notre système.

Des professeurs d'autres disciplines, comme la philosophie ou la psychologie, qui voudraient faire lire des textes ardues à leurs étudiants, pourraient facilement le faire en accompagnant les mots difficiles de toutes les annotations qui leur sembleraient pertinentes. D'une manière générale, *Annotations* est un système qui permet d'ajouter toute annotation à tout texte.

Notre souhait serait que certaines universités canadiennes acquièrent *Annotations* pour permettre à leurs professeurs de français de constituer une banque de textes interinstitutionnelle, où chaque groupe de professeurs choisirait d'annoter un certain nombre de textes, de la même façon que nous le proposons. Le lecteur aurait ainsi à sa disposition une riche banque de textes répartie entre divers serveurs universitaires, banque qui lui donnerait un accès aisé, pour le plaisir, à la littérature d'expression française dans un contexte pancanadien. Ce projet interuniversitaire permettrait d'éviter les répétitions dans le choix des textes et répondrait au souci d'efficacité qui caractérise particulièrement le développement pédagogique informatique d'aujourd'hui.

Le site Web devrait être ouvert vers la fin du mois de septembre 2001.

Il sera accessible aux utilisateurs à la page personnelle d'André Bougaïeff à <www.uqtr.quebec.ca/~bougaiief>, sous le bouton « Recherche ».

L'adresse de courriel est <andre_bougaieff@uqtr.quebec.ca>.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ROMNEY, J.C., ROMNEY, D. et MENZIES, H.M. (1994). What and how much do immersion children read for pleasure. In French as compared to English? *Le Journal de l'IMMERSION Journal*, 17, 7-14.